

Charles M.^{re} de Beauharnois

Commandeur de l'ordre Royal et Militaire de St. Louis
Chef d'Escadre des Armées Navales de sa Majesté,
Gouverneur et Lieutenant General pour le Roy en la
Nouvelle France et Province de la Louisiane.

Gilles Hocquant Secr: Conseiller du Roy en
ses Conseils, Intendant de Justice, Police et finances
en St. Pais.

Sur les demandes qui nous est
faites par Eustache Gamelin habitant au Detroit
du Lac Erié de luy Octroyer et concéder une Terre
située sur le bord du Detroit du Lac Erié de
deux arpens de front sur quarante de profondeur l'un
d'un costé vers l'Ouest sud-Ouest a la Ban lieue du
Fort Pontchartrain bornée par une ligne qui court
nord nord-Ouest Et sud sud-Est et d'autre costé
vers l'Est nord-Est à la Terre de Jean Marie
Barrois par le devant sur le Detroit du Lac Erié
et dans la profondeur par une ligne Est nord-Est
et Ouest sud-Ouest joignant parallèlement les
Terres non Concedes.

Nous en vertu du pouvoir
a nous conjointement donné par sa Majesté
avons donné, accordé et concédé, donnons,
accordons et concedons à titre de Cens et Rentes
des maintenant et a toujours ou a Eustache
Gamelin pour luy ses heirs et ayant cause à
l'avenir une concession de Terre Située sur le
Detroit du Lac Erié de la contenance de deux

GRANT TO LAURENCE EUSTACHE GAMELIN

Reproduced from the original manuscript in the
Burton Historical Collection